

REUNION DU JEUDI 6 MARS 2003

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil du Président
2. Résultat du concours de février
3. Remise du concours de mars 2003

BELGIQUE : un document avec **MINIMUM 3** timbres-poste différents d'une même série parue entre le 01.01.1921 et le 31.12.1940.

Envoi :	Hors Europe	30 points
	Europe	25 points
	Belgique	20 points

Recommandé/Express	30
Recommandé seul	20
Express seul	10

Etat de fraîcheur	20
-------------------	----

Oblitérations	20
---------------	----

4. Conférence : nous avons le grand plaisir d'accueillir ce jour, Nicole VANDERHAEGEN qui nous présentera sa très belle collection sur l'émission de Belgique 1865-66, collection qui a obtenu de très remarquables résultats aux niveaux national et international.

REUNION DU JEUDI 20 MARS 2003

La deuxième réunion du mois de mars aura lieu le jeudi 20 mars 2003 à partir de 20h.15 au cercle culturel et récréatif espagnol, avenue des Déportés, 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.
Distribution des nouveautés par André Clusman.

Minicauserie : «Les étiquettes» par Pierre Questiaux, membre du Club philatélique de Wavre.

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 532/37 **	50	EUR
Belgique : N° 237/39 **	20	EUR
Belgique : N° 555 V **	16	EUR
Belgique : N° 1627/35 tête-bêche **	15	EUR
Belgique : N° 164 **	11	EUR
Belgique : N° BF 69	7,50	EUR
Belgique : N° 184/86 **	6,50	EUR
Belgique : N° 187 **	6	EUR
Belgique : N° 1551/53 **	3,60	EUR
Belgique : N° BF 70 **	3	EUR
Belgique : N° 250 avec millésime **	2	EUR
Belgique : N° 1318/20 **	1,50	EUR
Belgique : N° 1523A/25A **	1,50	EUR
Belgique : N° 183 **	1,25	EUR
Belgique : N° 1089 pl. 3 et 4 **	0,70	EUR

Cercle Philatélique de Wavre - *Section étude et histoire postale*

Classement général décembre 2002

1. Mattioli Pierre	10	843,5
2. Havrenne Hubert	10	829
3. Pipart Alain	10	754
4. Eggen Daniel	10	736
5. Dewals Claude	9	694,5
6. Clusman André	7	526
7. Goffin Daniel	7	523
8. Polspoel Charles	6	469
9. Sleewagen Jacques	6	449
10. Thirion Richard	6	432
11. Kempken André	5	397
12. Monfils Willy	5	382
13. Questiaux Pierre	3	214
14. Clesse Freddy	1	82
15. Hanno Bernard	1	81,5
16. Otten Guy	1	74
17. Vande put Jean-Pierre	1	73

Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 16 janvier 2003 dans le local du cercle culturel et récréatif espagnol.

Le président Hubert Havrenne a tenu à souligner la vitalité du club et à remercier les membres du comité qui l'aident tout au long de l'année. Il a annoncé le prévente des timbres-poste spéciaux «Philatélie de la Jeunesse» et «Journée du Timbre», non pas à l'Hôtel de Ville comme prévu au départ, les salles étant retenues pour les élections législatives, mais bien à l'Institut de la Providence avec entrée par la rue des Fontaines et le souper Maella à la salle des fêtes de Limal, le samedi 15 novembre.

Le trésorier Alain Pipart a présenté la situation financière du club. Celle-ci est particulièrement florissante puisque les avoirs du club se montent à 23.484,03 EUR, le boni de l'année 2002 se monte lui à 2243,45 EUR. Au vu de cette situation, le comité a proposé d'offrir, selon la coutume, une tournée générale.

Pierre Van Hoorebeeck a procédé à la vérification des comptes. Il n'a pu que féliciter Alain Pipart pour la manière très claire avec laquelle les comptes du club sont tenus.

Deux vérificateurs aux comptes ont été désignés pour l'an 2003 : Pierre Van Hoorebeeck et Jean-Claude Doperé.

Aucune candidature n'ayant été déposée, Pierre Gilson, vice-président; Daniel Eggen, coordinateur à la marcophilie et Guy Otten, secrétaire ont été reconduits dans leur fonction pour deux ans.

L'assemblée générale s'est poursuivie par la distribution des bons d'achat octroyés au prorata des présences aux réunions du club et de classeurs de timbres-poste de collection ainsi que par une réalisation inter-membres de plus de 150 lots.

Guy Otten

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Bruxelles-Laeken : samedi 5 avril de 9 à 17h.00 : Bourse philatélique annuelle de l'association philatélique des institutions financières ou assimilées au Centre culturel «Nekkersdal», rue G. Schildknecht 26 - 1020 Bruxelles-Laeken.

Aarscho : dimanche 6 avril 2003 de 9 à 17h.00 : Journée des collectionneurs à la salle des fêtes communales, Demervallei (près de la Grand-Place) entrée 1 EUR.

ET C'EST REPARTI..... A VOS BOITES ET A VOS CLASSEURS.

"CHALLENGE ROGER MIESSEN" 2003

AYANT REMPORTE LE PRECEDENT CHALLENGE A WAVRE EN 2001, LE CERCLE PHILATELIQUE DE LA HULPE SE CHARGERA DE L'ORGANISATION DE CETTE COMPETITION INTER-CERCLES/CLUBS DU BRABANT WALLON EN 2003.

LES RESPONSABLES DU CERCLE DE LA HULPE, CHARGES DE CE CHALLENGE, NOUS ONT PRESENTE LES DIFFERENTES QUESTIONS :

THEME GENERAL : TROIS ENTITES POSTALES DU BRABANT WALLON AU CHOIX

POUR CHACUNE D'ELLES :

- 1.° : UNE ENVELOPPE OBLITEREE D'UNE EMPREINTE D'UN TIMBRE A DATE A BLOC ANTERIEURE A 1930.
- 2.° : UN DOCUMENT OU UN TIMBRE-POSTE OBLITERE AU MOYEN D'UNE EMPREINTE DE TIMBRE A DATE LINEAIRE SANS NUMERO DE CODE POSTAL
- 3.° : UN DOCUMENT OU UN TIMBRE-POSTE OBLITERE AU MOYEN D'UNE EMPREINTE DE TIMBRE DATE LINEAIRE AVEC LE NUMERO DE CODE POSTAL ANTERIEUR A 1990.
- 4.° : UNE ENVELOPPE AYANT VOYAGE OU UN TIMBRE-POSTE OBLITERE AU MOYEN D'UN TIMBRE A DATE D'UN BUREAU TEMPORAIRE.

LE CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE PARTICIPERA, COMME D'HABITUDE, A CE CHALLENGE; LES MEMBRES DESIREUX D'APPORTER L'UNE OU L'AUTRE PIECE SONT PRIES DE LES REMETTRE A DANIEL EGGEN QUI SE CHARGERA DE LA CENTRALISATION. LES MEMBRES SONT PRIES D'INSCRIRE LEUR NOM ET PRENOM AU CRAYON (PAS AU BIC, PAS AU STYLO, NI AU MARQUEUR) AU VERSO DE CHAQUE PIECE REMISE.

APRES CENTRALISATION, LE COMITE SE CHARGERA DE LA SELECTION, DU MONTAGE ET DU COMMENTAIRE DE CHAQUE PIECE AINSI QUE DE L'EXPOSITION CHEZ NOS AMIS DE LA HULPE.

POUR LE COMITE
DANIEL EGGEN

P.S. : AU VU DU SUCCES DE LA VENTE DES DOCUMENTS LORS DE NOS REUNIONS ET A L'INTERET GRANDISSANT POUR LA MARCOPHILIE ET L'HISTOIRE POSTALE, NOUS ESPERONS QUE LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU C.P.W. SERA PLUS IMPORTANTE QUE LORS DE L'EDITION 2001. ON NE DEMANDE PAS DE PRESENTE UNE "GRANDE ORVAL" OU UNE "CARDINAL MERCIER" SUR DOCUMENT(S), MAIS DES PIECES NORMALES DONT L'ETAT DE CONSERVATION, L'AFFRANCHISSEMENT ET LA QUALITE DES OBLITERATIONS REFLETENT LE "BON GOUT", LA FRAICHEUR ET POURQUOI PAS L'ORIGINALITE.

Concours Philatélique 2003

Mars : le timbre Albert II n° 2680

* Oblitération du Brabant Wallon	25 pts
Oblitération Flandre- Wallonie	20 pts
Oblitération Bruxelles	15 pts
* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	20 pts
* Oblitération la plus proche du 01-01-97	25 pts
les suivantes – 2 pts	
*Qualité de l'oblitération et fraîcheur du timbre	25 pts

Mai : Un timbre de la série Reine de Belgique (n° 1233 à 1238)

* Avec date d'oblitération décembre 62	25 pts
Avec date d'oblitération année 63	20 pts
Avec date d'oblitération plus tardive	10 pts
* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	20 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure	25 pts

Septembre : Un document avec un et un seul timbre de carnet Baudouin type Marchand

* Si un et un seul timbre Baudouin	25 pts
Si un autre timbre en plus	20 pts
* Oblitération d'une ville du brabant Wallon	25 pts
Oblitération d'une autre ville sauf Bruxelles	20 pts
Oblitération de Bruxelles	15 pts
* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	20 pts
*Fraîcheur du document	25 pts

Novembre : Un timbre chemin de fer série locomotives diverses (cf 304 à 320)

* Oblitération d'une gare	25 pts
Oblitération d'un bureau de poste	15 pts
* Oblitération d'une gare ou d'une ville du B.W	25 pts
Oblitération autre	15 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure	25 pts

Un petit billet doux de la poste.

Lu sur Internet - Vendredi 23 août 2002

La Poste présente les nouveaux timbres disponibles en novembre prochain. Les timbres destinés au nouveau service Prior sont tous munis d'une bande rouge Prior facilement visible. Seule exception, même après le 15 novembre prochain, les clients de La Poste pourront utiliser les timbres sans valeur faciale actuellement en leur possession pour bénéficier d'un service Prior.

La nouvelle offre de la Poste

A partir du 15 novembre, La Poste simplifie sa structure tarifaire et donne plus de liberté à ses clients en leur proposant différentes options de services. Comme dans d'autres pays européens, La Poste instaure en Belgique la notion " Prior " (distribution du courrier à J+1) et de " Non Prior " (J+3) pour le courrier national. Le client pourra ainsi choisir des délais de livraisons et les prix correspondants. Pour les envois normalisés jusqu'à 50 grammes, 0,49 euro pour le Prior et 0,41 euro pour le Non Prior.

Le traitement Prior sera garanti par la mention Prior. Les nouveaux timbres Prior disponibles en novembre portent une bande Prior rouge nettement visible. Cette mention claire permet, en effet, d'identifier rapidement le choix du client pendant le tri du courrier et d'assurer un service de qualité. Seuls les envois affranchis avec un timbre muni d'une mention Prior bénéficieront d'un traitement Prior. Les timbres actuels à 0,42 euro pourront ainsi dès la mi-novembre être complétés d'un timbre de 0,07 euro muni d'une mention Prior rouge bien visible pour garantir un traitement prioritaire. De même, de nouveaux timbres sans valeur faciale munis d'une mention Prior seront disponibles en novembre au prix de 0,49 euro.

Une exception, les timbres actuels sans valeur faciale seront traités en Prior

Lors de la mise en circulation des timbres sans valeur faciale, La Poste a garanti à ses clients leur validité et ce quelles que soient les évolutions tarifaires futures. La Poste reste fidèle à ce principe et s'engage donc à assurer un traitement Prior à ces timbres même s'ils ne sont pas munis d'une bande rouge Prior. Toutefois, la Poste souhaite limiter ce tri délicat afin de garantir la qualité du service à ses clients. C'est donc pour limiter ces opérations, qu'elle a décidé de retirer de la vente dès ce samedi 24 août, les timbres sans valeur faciale actuels vendus à 0,42 euro. En pratique, En novembre, les nouveaux timbres Prior et Non Prior seront disponibles dans les bureaux de Poste. Les timbres destinés au service Prior seront tous munis d'une bande rouge Prior bien visible. Les clients qui se procurent maintenant des timbres à 0,42 euro peuvent les utiliser après le 15 novembre où ils seront considérés comme Non-Prior. Pour garantir un service Prior, ils auront la possibilité d'y adjoindre un timbre de complément de 0,07 euro avec une mention Prior. Les clients qui disposent encore de timbres actuels sans valeur faciale pourront les utiliser après le 15 novembre où ils seront considérés comme Prior. Des nouveaux timbres sans valeur faciale munis de la mention Prior bien visible seront disponibles en novembre au prix de 0,49 euro.

La nouvelle classe « un cadre ».

(par Francis KINARD, club philatélique de Wavre)

Lors de la récente assemblée générale de la fédération, il a été demandé aux organisateurs de compétitions provinciales de faire de la propagande pour la nouvelle classe « un cadre ». Comme cette nouveauté est populaire en Océanie, nous avons consulté le règlement de l'Australian Philatelic Federation. pour en retirer les éléments essentiels permettant de comprendre ce que le jury attend des participants.

Une collection consiste en essais, lettres et documents, entiers postaux, timbres-poste et autres documents postaux montés de manière à illustrer un sujet dans son ensemble ou à développer un aspect particulier d'une autre classe.

Il faut considérer deux types de collectionneurs :

- des novices qui veulent entamer un sujet en philatélie traditionnelle, histoire postale, entiers postaux, thématique, aérophilatélie, astrophilatélie, philatélie sociale ou jeunesse ;
- des collectionneurs spécialisés dans un sujet présentant un grand degré de difficulté à être développé sur plus d'un cadre sans éviter les redites ou la présentation de pièces similaires n'apportant rien à la compréhension ; il s'agit donc de traiter complètement une émission, un pays, un règne, un thème ou toute autre caractéristique.

Le plan doit être clairement détaillé sur la première page.

Le jugement doit être fait par les spécialistes des classes concernées sur base du système de cotation suivant :

TRAITEMENT	15
IMPORTANCE	10
CONNAISSANCE PHILATELIQUE	15
RECHERCHES	10
ETAT	15
RARETE	10
INTERET PHILATELIQUE	15
PRESENTATION	10
====	
	100

Contrairement aux autres classes, les récompenses ne s'expriment pas en termes de médailles de métaux précieux. Ici, on parle de pierres précieuses :

- PLUS DE 85 % - DIAMANT
- PLUS DE 75 % - RUBIS
- PLUS DE 65 % - EMERAUDE
- PLUS DE 55 % - SAPHIR
- PLUS DE 45 % - TOPAZE

Les juges australiens ont parfois eu des difficultés à apprécier certaines collections décrites comme 'non-conventionnelles', 'imaginatives' ou 'obscures' car elles ne se conformaient à aucune classe. Certains débutants présentaient même du matériel non philatélique (pour ceux-là, il y a la classe ouverte). C'est pourquoi il a été demandé aux participants de préciser sur leur formulaire d'inscription dans quelle classe F.I.P. ils placent leur collection.

Par ailleurs, le système de cotation en vigueur datant de 1995, il est sujet à remise en cause et l'A.P.F. souhaite des suggestions.

LA GRANDE GUERRE

1914 - 1918

VOULANT «TOURNER» L'ARMÉE FRANÇAISE, L'ALLEMAGNE ATTAQUA DÉLIBÉRÉMENT LA BELGIQUE NEUTRE DES LE 04/08/1914. MALGRÉ D'APRÈS COMBATS À LIÈGE, HAELEN, NAMUR, SUR LA GETTE ET SUR LE CANAL DE WILLEBROECK, LES DÉBRIS DE L'ARMÉE BELGE DURENT S'ENFERMER DANS LA FORTERESSE D'ANVERS, PUIS ÉVACUÈRENT CELLE-CI POUR COLMATER LE FRONT DERRIÈRE L'YSER ET AINSI METTRE UN TERME À LA GUERRE DE MOUVEMENT.

L'AVANCE ET L'OCCUPATION ALLEMANDE DANS NOTRE TERRITOIRE NE FUT DU'UNE SUITE DE PILLAGES ET DE MASSACRES. DES LE 17/08/1914, LES ENVAHISSEURS OCCUPÈRENT LA CAPITALE ET S'ADONNERENT AU PILLAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (GARES, BUREAUX DE POSTES, DE TÉLÉPHONES ET TÉLÉGRAPHES...). LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION ÉTABLIS AU QUARTIER-LEOPOLD N'ÉCHAPPERENT PAS À CETTE TRISTE MODE : DES SOLDATS BRANDENBOURGEOIS MIRENT À SAC LE BUREAU DE POSTES ET BOUTÈRENT LE FEU À LA GARE DU LUXEMBOURG. LE 20/08/1914, L'AUTORITÉ ALLEMANDE DÉCIDA LA FERMETURE PURE ET SIMPLE DE LA QUASI TOTALITÉ DES BUREAUX DE POSTES BRUXELLOIS.

EN SEPTEMBRE 1918, APRÈS 4 ANS DE « GARDE SACRÉE » DERRIÈRE L'YSER, L'ARMÉE BELGE AVEC L'AIDE DES ALLIÉS PASSA À LA CONTRE-OFFENSIVE. D'ABORD TRÈS LENTE ET ARDUE LA PROGRESSION S'ACCENTUA APRÈS LA « DEUXIÈME OFFENSIVE DES FLANDRES » DU 14/10/1918.

LE 11/11/1918, LORS DE L'ARMISTICE, SEULEMENT 1/3 DU TERRITOIRE NATIONAL ÉTAIT LIBÉRÉ. LA LIGNE DE CÉSEZ-LE-FEU S'ÉTENDAIT DE SAS VAN GENT À MEZIERES EN PASSANT PAR GAND, GRAMMONT, JURBISE, CHIMAY ET ROCROI. FAISANT SUITE AU TRAITE D'ARMISTICE, LES ALLEMANDS DEVAIENT ÉVACUER LE TERRITOIRE EN 17 JOURS SUIVANT UN PLAN PRÉÉTABLI PAR LES ALLIÉS. CE NE FUT QUE LE 22/11/1918 QUE LE ROI ALBERT ET LA REINE ELISABETH À LA TÊTE DES TROUPES FIRENT LEUR ENTRÉE DANS BRUXELLES.



HAELEN. 1914. - Les Hussards de la Mort repoussés par nos combattants.

LES CACHETS DE FORTUNE

1918 – 1919

AU FUR ET A MESURE DE LA RETRAIRE ALLEMANDE, L'ADMINISTRATION S'EFFORCA DE ROUVRIER LES BUREAUX DE POSTE. SI NI LE PERSONNEL, NI LES APPROVISIONNEMENTS EN TIMBRES DE L'EMISSION « ALBERT 1915 » NE MANQUAIENT, LE MATERIEL OBLITERATEUR FAISAIT CRUELLEMENT DEFAUT : BEAUCOUP DE CACHETS AVAIENT ETE VOLES, DETRUIITS OU PERDUS PENDANT LE CONFLIT. AFIN DE REMEDIER A CETTE PENURIE. LE PERSONNEL DES POSTES UTILISA TOUTE SORTE DE CACHETS ALLANT DU TIMBRE A DATE REGLEMENTAIRE AU CACHET ELECTORAL.

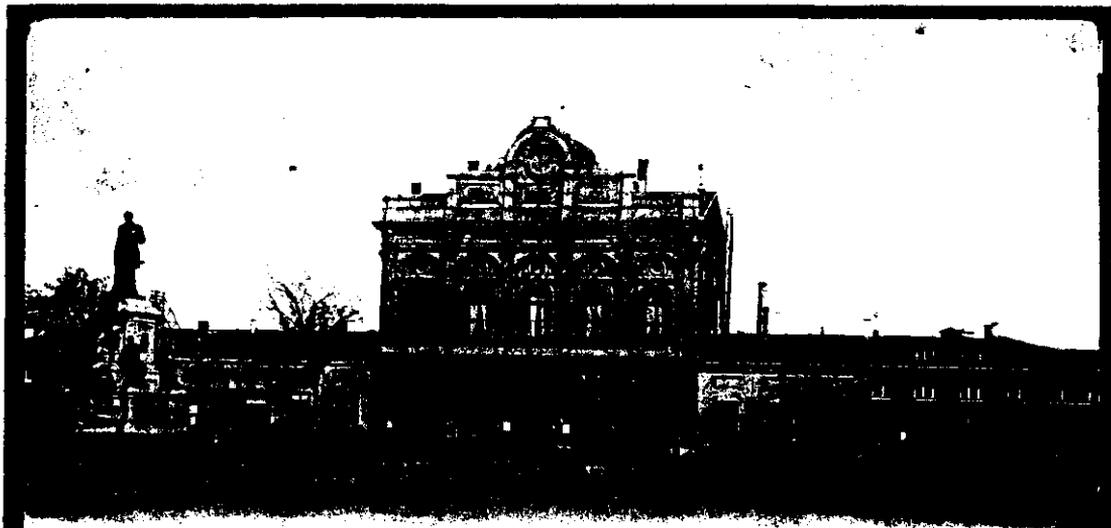
LA TARIFICATION DES ENVOIS POSTAUX, TANT EN SERVICE INTERIEUR QU'EN SERVICE INTERNATIONAL, ETAIT SOUMISE AUX TARIFS EN VIGUEUR AVANT LES HOSTILITES (TARIFS DU 01/07/1907) ; CELLE-CI NE FUT MODIFIEE QU'AU 15/12/1919.

LA CIRCULAIRE DU 23/12/1918 PREVOYAIT QUE LES TIMBRES A DATE REGLEMENTAIRE DEVAIENT ETRE RENVOYES A L'ADMINISTRATION CENTRALE AFIN D'Y APPOSER UNE MARQUE DE CONTROLE. CEPENDANT, L'ACTIVITE FUT SI INTENSE ET SI IMPORTANTE QUE L'ADMINISTRATION, PAR SA CIRCULAIRE DU 04/01/1919, DECRETA QUE : « ... LES BUREAUX DE POSTE NE DISPOSANT PLUS DE TOUS LEUR TIMBRES A DATE POUR POUVOIR LES ENVOYER SUCCESSIVEMENT A LA DIRECTION CENTRALE POUR LES MUNIR DE LA MARQUE DE CONTROLE PEUVENT CONTINUER A LES UTILISER TELS QUELS... »

PAR LA CIRCULAIRE N°5 DU 07/06 1919, L'ADMINISTRATION SIGNALA QUE LA DIRECTION CENTRALE ETAIT DEBORDEE DE DEMANDES DE MATERIEL ET QU'IL ETAIT IMPOSSIBLE D'Y REpondre VU LE MANQUE DE RESERVES.



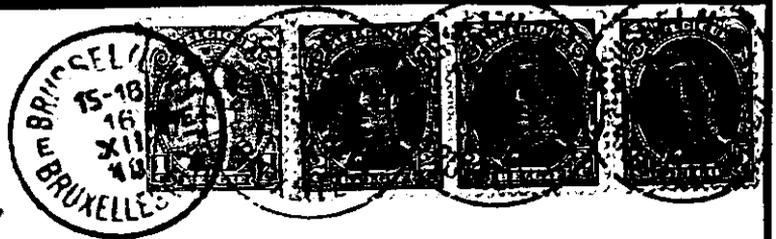
PAR UN ORDRE DE SERVICE, PUBLIE AVANT AOUT 1914, LA PERCEPTION DE 2^{ème} CLASSE ETABLIE PLACE DU LUXEMBOURG A BRUXELLES DEVAIT DEVENIR UNE PERCEPTION DE 1^{ère} CLASSE AVEC PRISE DE RANG AU 30/12/1914, TOUT EN GARDANT SA DENOMINATION BILINGUE DE 1910. CEPENDANT, LE BUREAU DE POSTES ETABLI A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD FUT TELLEMENT DEVASTE EN AOUT 1914 QUE SA REOUVERTURE NE PUT ETRE EFFECTIVE QU'AU DEBUT DECEMBRE 1918.



BRUXELLES. — Gare du Luxembourg

LES CACHETS DE FORTUNE

LES TIMBRES A DATE, UTILISES A PARTIR DE DECEMBRE 1918 JUSQUE FIN 1919, ETAIENT DU TYPE 1910 ET PRESENTAIENT UN MILLESIME INCOMPLET EXPRIME EN DEUX CHIFFRES. UNE EXCEPTION, TOUTEFOIS, UN TIMBRE A DATE, NON ENCORE REPERTORIE AVANT LE CONFLIT DE 1914, PRESENTANT UN LITTERA DOUBLE « G G » AINSI QU'UN MILLESIME COMPLET EN QUATRE CHIFFRES FUT UTILISE DES JUIN 1919.



*Monsieur Charles Lecat
16, Avenue du bois de la cambu,
Watermael.*

LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 20 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE
LE 16/12/1918 VERS WATERMAEL.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : JUSQUE 20 Grs. : 0,10 Fr.



VERSO : CACHET D'ARRIVEE (FORTUNE) APOSE A WATERMAEL
LE 17/12 (MILLESIME ABSENT)

TIMBRE A DATE TYPE 1910 SANS LITTERA

Charles FOCQUET

CONSTRUCTEUR-ELECTRICIEN

Chaussée Saint-Pierre, 102, Etterbeek-Bruxelles

TÉLÉPHONE QI 449

CARTE POSTALE



Messieurs Delcourt et Lekimpe
rues des Français
Peruwelz.

CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE
EXPEDIEE VERS PERUWELZ LE 07/07/1919.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.

CACHET DE FORTUNE « PERUWELZ CAISSE »
APPOSE A L'ARRIVEE LE 08/07/1919.

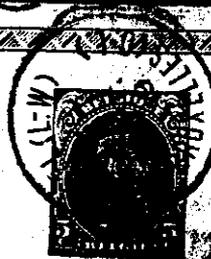
CARTE POSTALE

Côte réservée à l'adresse.

POSTKAART

Zijde voor het adres alleen.

adres van
ontvanger



CARTE POSTALE N° 52 B EXPEDIEE LE 01/07/1919 VERS HUY.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.

CACHET D'ARRIVEE (FORTUNE) APPOSE A HUY LE 02/07/1919
(NOM INCOMPLET)

Mme Alfred Broent
Huy



CARTE POSTALE

POSTKAART

Côte réservée à l'adresse.

Zijde voor het adres alleen.



Mlle Denise Fontaine.

Mme du Rempart

(Ariant)



CARTE POSTALE N° 61 EXPEDIEE LE 10/08/1919
VERS LEUZE

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.

CACHET D'ARRIVEE (AVEC MARQUE DE CON-
TROLE ▲) APPOSEE A L'ARRIVEE A LEUZE
LE 11/08/1919

TIMBRE A DATE TYPE 1910 : LITTERA DOUBLE A A

Blaise Blaise

Jeudi avons reçu ta gentille carte
 merci, j'ai amari pas de plaisir de
 répondre aussi tôt que Gabrielle et
 ton aimable invitation, l'ouvrage
 est un peu trop abondant pour me permettre
 de prendre un emploi en ce moment.
 Je t'expliquerai plus tard que tout va bien à
 Gedinne et que la fête du 11 juillet (1919) sera
 joyeuse, j'aurai l'honneur de t'y inviter
 le 11. J'espère que tu auras un bon voyage
 avec ta famille. Je t'embrasse et t'embrasse
 nos chers, ma chère Blaise, mes meilleurs
 sentiments.

Fabrication Française

GEDINNE
 16-17
 25
 VII
 19

MILLESIME

Mlle
 Blaise Languillier
 Gedinne.
 (Pce de ...)

CARTE POSTALE ILLUSTREE DE FABRICATION PARTICULI
 MENTIONS MANUSCRITES EXPEDIEE LE 24/07/1919 VERS G

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.

CACHET D'ARRIVEE (FORTUNE) APPOSE A GEDINNE LE 25
 (MILLESIME INCOMPLET)

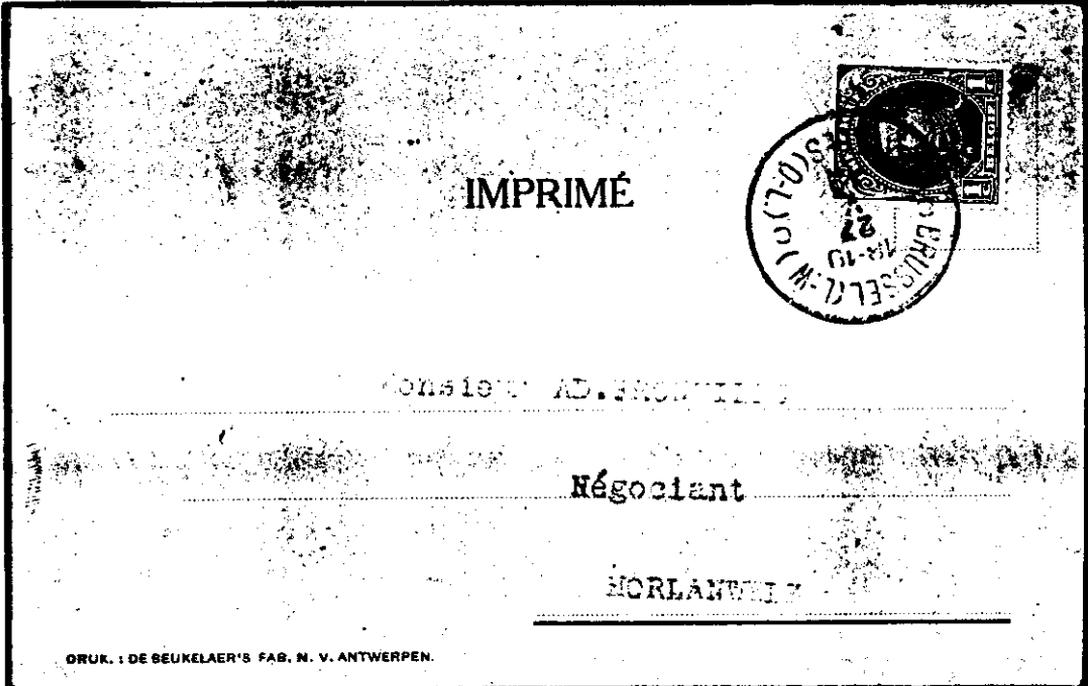
Monsieur
M. de ...
Rivery 5

GEDINNE

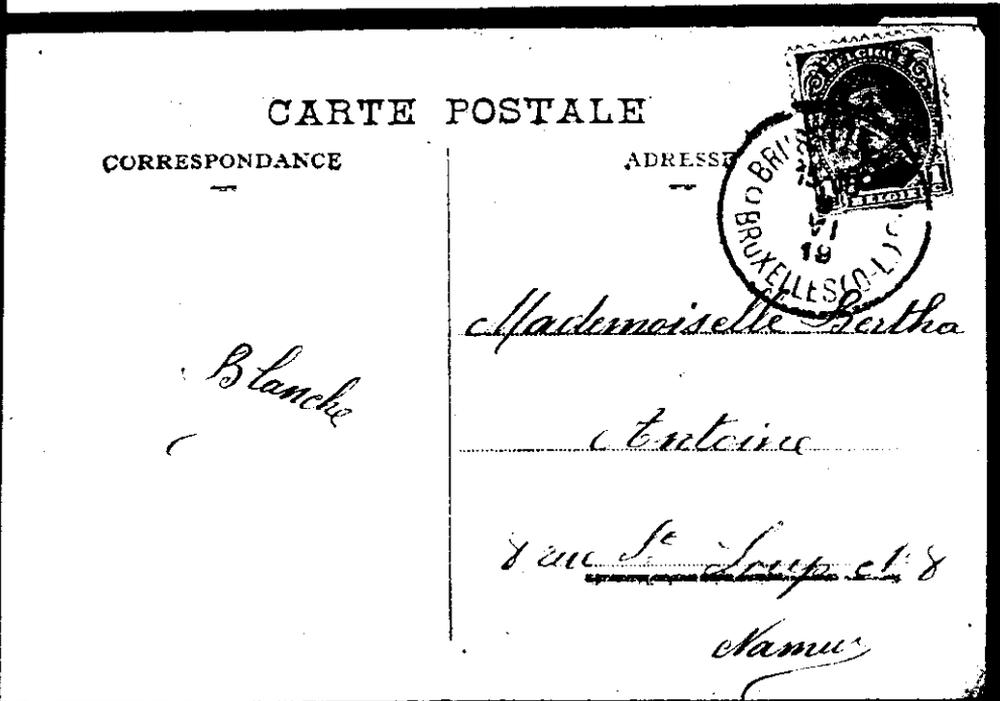
LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 20 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE
 VERS LIEGE LE 11/06/1919.

TARIF : FRANCHISE DE PORT : COMMISSION DE RENSEIGNEMENTS
 DE L'ARMEE BRITANNIQUE

TIMBRE A DATE TYPE 1910 : LITTERA DOUBLE C C

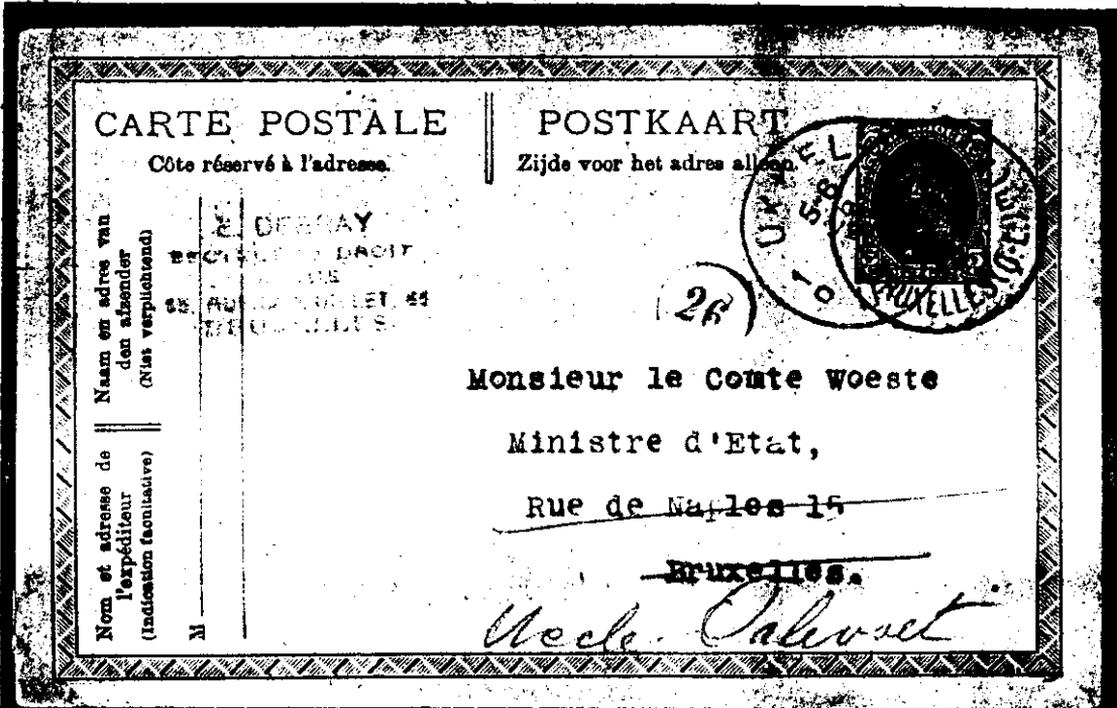


IMPRIME EXPEDIE LE 27/05/1919 VERS MORLANWELZ.
TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,01 Fr.



CARTE POSTALE ILLUSTRÉE DE FABRICATION PARTICULIÈRE AVEC
SIGNATURE UNIQUEMENT EXPÉDIÉE LE 09/06/19 VERS NAMUR
TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,01 Fr.

TIMBRE A DATE TYPE 1910 : LITTERA DOUBLE E E



CARTE POSTALE N° 52 B EXPEDIEE VERS LA VILLE LE 25/07/1919
 PUIS REEXPEDIEE VERS UCCLE CALEVOET.
 TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.



CARTE POSTALE N° 61 EXPEDIEE VERS CHARLEROI LE 27/07/1919.
 TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.
 CACHET D'AGENCE « GRATTE » (FORTUNE) DE CHARLEROI 11
 APPOSE A L'ARRIVEE.



CENSURE MILITAIRE



3

Monsieur Edouard Wiest
Hôtel Waldhaus
Vulpera - Tarasp
Suisse

LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 20 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE
VERS BOITSFORT LE 20/06/1919.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : JUSQUE 20 Grs. : 0,10 Fr.

CACHET D'ARRIVEE (AVEC MARQUES DE CONTROLE ▲ ▲)
APPOSE A L'ARRIVEE A BOITSFORT LE 21/06/19.

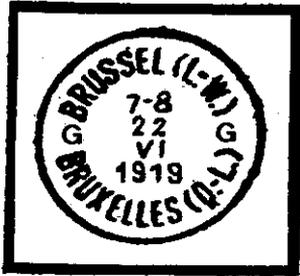
LE DESTINATAIRE ETANT « EN VILLEGIATURE » A VULPERA-
TARASP (SUISSE), LA LETTRE EST RAMENEE AU BUREAU DE
POSTE POUR ETRE REEXPEDIEE MOYENNANT UN COMPLEMENT
DE PORT DE 0,15 Fr. LE 22/06/1919.

LES 0,10 Fr. INITIAUX RESTENT VALABLES CAR L'ENVOI EST
TOUJOURS CLOS ET L'ADRESSE DE REEXPEDITION EST MENTION-
NEE.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 28/02/1921 : JUSQUE 20 Grs. : 0,25 Fr.

BANDE DE CENSURE MILITAIRE APPOSEE PAR LA COMMISSION

TYPE 10 :



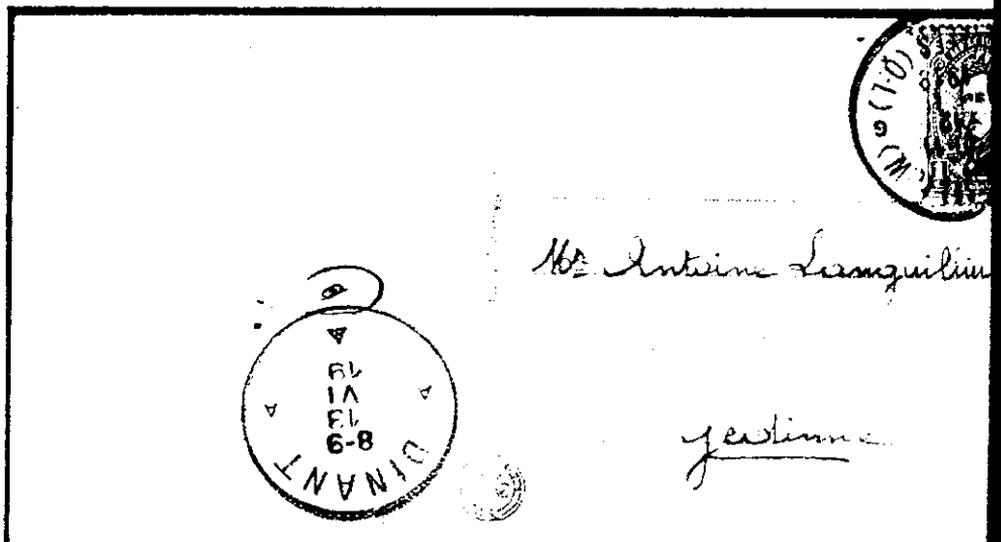
CACHET A DATE BILINGUE OBLITERANT
PREDOMINANCE NEERLANDAISE
LITTERA DOUBLE : G G
LITTERA DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR
SIMPLE CERCLE
DIAMETRE 28 MM
DATEUR SUR 4 LIGNES (HEURE/JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS
CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM
DENOMINATION: **BRUSSEL (L.-W.)**
BRUXELLES (Q.-L.)

REMARQUE : CACHET A DATE NON REPERTORIE AVANT LE 04/08/1914 (CACHET DE RESERVE GARDE PAR UN PREPOSE DU BUREAU OU CACHET FOURNI PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE EN 1919 ????)



CARTE POSTALE N° 52 B EXPEDIEE VERS LA VILLE LE

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,05 Fr.



CARTE POSTALE ILLUSTREE DE FABRICATION PARTICULIERE AVEC SIGNATURE UNIQUEMENT EXPEDIEE VERS GEDINNE LE 12/06/1919.

TARIF VALABLE JUSQU'AU 14/12/1919 : 0,01 Fr.

CACHET D'ARRIVEE AVEC MARQUE DE CONTROLE ▲

(Peu de nomus.)

Réalisation inter-membres du JEUDI 20 mars 2003

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
Belgique.					
LOT 1 :		1 L. DE BXL A GRAULHET (France) DU 19/10/1867 T.P. 19 (S/L 25 EUR) TARIF EXACT VERSO AMBULANTS : France MIDI II, PARIS A PERIGUEUX ET PERIGUEUX A TOULOUSE			10,00 EU
LOT 2 :		1 Bde JOURNAL DE CHARLEROI A CHARLEROI DU 05/04/1908 T.P. 55 TARIF EXACT			5,00 EU
LOT 3 :		1 L. DE MALDEGHEM A BELLAGIO (ITAIE) DU 26/06/1899 T.P. 56 ET 58 (2) TARIF EXACT			3,00 EU
LOT 4 :		1 C.I. D'HEYST SUR MER A BRIG (SUISSE) DU 16/08/1913 T.P. 118 REEXPEDITION VERS ZERMATT TARIF EXACT			2,50 EU
LOT 5 :		1 L. DE VISE A MERKSEM DU 22/1/1926 T.P. 199 (S/L 10 EUR) 1 L. DE MERKSEM A VISE DU 25/2/1926 T.P. 200 (S/L 6,50 EUR) TARIFS EXACTS			4,50 EU
LOT 6 :		1 CARTE RECEPISSE DE 1315 Frs. EMISE A LUTTRE POUR ENCAISSEM. A BRAINE LE COMTE DU 03/12/1927 T.P. 205 (S/L 20 EUR) TARIF EXACT			4,50 EU
LOT 7 :		1 RECU DE 644 Frs. ETABLI A LUTTRE LE 15/08/1923 POUR ENCAISSEM A BRAINE LE COMTE T.P. 197 ET 216 TARIF EXACT			3,50 EU
LOT 8 :		1 IMP. « ANTITUBERCULEUX » DE VERVIERS A VERVIERS DU 29/12/1930 T.P. 308 (S/DOC 15 EUR) TARIF EXACT			3,00 EU
LOT 9 :		1 C.I. « ROCHER DE FREYR » DE NAMUR A ZURICH DU 13/09/1931 T.P. 312 (S/DOC 20 EUR) TARIF EXACT			5,00 EU
LOT 10 :		1 C.I. « EXPO LIEGE 1938 » DE LIEGE A AUDERGHEN DU 03/08/1938 T.P. 420 TARIF EXACT OBL. LIEGE EXPO TELEFERIQUE			3,00 EU
LOT 11 :		1 L. DE LIEGE A ZURICH DU 04/10/1942 T.P. 419, 420, 528 ET 583 (6) TARIF EXACT CENSURE DE FRANKFORT + 4 N° DE CENSEUR TRES BELLE PIECE			6,00 EU
LOT 12 :		1 C.P. DE LIEGE A BERN DU 24/05/1941 REEXPEDIEE VERS LIESTAL T.P. 543 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT CENSURE DE COLOGNE TRES BELLE PIECE			4,00 EU
LOT 13 :		1 C.P. DE BXL A BOURG S/GIRONDE (France) DU 24/07/1941 T.P. 550 ET 550 A TARIF EXACT TEXTE CONCERNANT COMMERCE T.P. REM. : L'OCCUPANT AVAIT SUSPENDU L'ECHANGE DE MONNAIES, TITRES ET VALEURS FIDUCIAIRES DOC PEU FREQUENT			8,00 EU
LOT 14 :		1 C.I. DE NICASTRO (Italie) VERS WAVRE DU 13/07/1957 T.P. 652 REEXPEDIEE VERS CHAUMONT GISTOUX AVEC T.P. BELGE 845 TARIF EXACT			3,50 EU
LOT 15 :		1 L. DE BEAURAING A NAMUR DU 08/06/1945 T.P. 680 TARIF EXACT OBL. TOU- RISTIQUE DE BEAURAING			2,50 EU
LOT 16 :		1 FAIRE PART DECES DE BXL A BXL DU 8/ ?/1954 T.P. 930 (S/DOC 5 EUR) TARIF EXACT			2,50 EU
LOT 17 :		1 IMP. DE LUTTRE A GREZ DOICEAU T.PREO PETIT SCEAU 10 cent CONCERNANT ELECTIONS COMMUNALES DU 09/10/1938			3,00 EU
LOT 18 :		1 L. REC. D'IXELLES A BXL DU 02/12/1968 AFFR. MEC. 13 Frs. TARIF EXACT AVIS DE NON DISTRIBUTION, GRIFFES : NON RECLAME, RETOUR → REBUT (ETIQUETTES DU SERVICE DES REBUTS) DOC PEU FREQUENT			4,50 EU
LOT 19 :		10 FEUILLETS SOUVENIRS T.P. 1169 (9) – T.P. 1169/1171			4,00 EU
LOT 20 :		2 F.D.C. SOIE T.P. 1804 1 T.P. VARIETE V 3			3,00 EU

OT 21 : 2 CARTES SOUVENIRS 2838 CS (PRIX NOBEL) ET 3002 CS (MOSQUEE)
C.O.B. 15 EUR

5,50 EUR

Belgique GUERRE 14/18

OT 22 : 1 L. DE GAND A RHOSE Ste GENESE DU 25/08/1917 T.P.Occ. 31 TARIF EXACT
CENSURE ETAPES GAND N° 33

2,50 EUR

OT 23 : 1 L. DU CAMP INTERNEMENT DE ZEIST (HOLLANDE) VERS VADU (SUISSE)
DU 13/03/1917

3,50 EUR

OT 24 : 1 L. DE PRISONNIER DE TAUBERBISCHOSHEIM VERS BXL DU 06/03/1917
CENSURE DU CAMP

3,00 EUR

Belgique GUERRE 40/45

OT 25 : 1 C.P. AVEC REPOSE DU STALAG XIII B (WEIDEN) VES **BIERGES** (WAVRE)
DU 11/04/1944 DEVOYEE SUR **BIERGHES** (DEPOT RELAIS) CAT DELFOSSE
INDICE B TYPE 41

3,00 EUR

26.	Belgique:	84/107	ob.	335	65
27.		264/65	*	38,50	8
28.		390/93	ob.	44	10
29.		504/11		45	10
30.		513/18		30	7
31.		532/37		15,50	3,50
32.		547/55 + A		30	7
33.		737/41 + 742		24,50	6
34.		773/80		25	6
35.		827/31		50	11
36.		842/44		14	3
37.		868/75		34,75	8
38.		900/07		46	10
39.		912/17		32	7
40.		927/29		45	10
41.		938/40		33,50	8
42.		955/60		21	5
43.		998/1004		22	5
44.		1032/36		16	4
45.		BF : 23 différents entre 33 et 59		44	8
46.	Belgique :	386/89	*	14	1,50
47.		581A/82A	**	12	3
48.		661/69		6,50	1,50
49.		842/44		23,50	7
50.		1013/18		9,95	2,50
51.		1069A	*	35	5,25
52.	Allemagne :	211	**	200	60
53.		441/61	ob.	80	16
54.		348/58		48,50	12
55.	All. bizona :	68		7	1,50
56.		82		65	13
57.	All. occid. :	22		15	3
58.		27/28	**	140	35
59.		29/32	ob.	180	36

60.	All. occid. : 33	ob.	28	5,50
61.	35		22,50	4,50
62.	Belgique : 179/81	**	18	4,50
63.	602A		11,50	3
64.	631/38		10,50	2,50
65.	1216/21		5,65	2
66.	1225/30		5	1,50
67.	1728 (feuille de 100)		15	3,50
68.	Berlin occid. : 28/35	*	10	2,50
69.	37		4,50	1
70.	39/42		44,50	11
71.	43/46		220	55
72.	73	ob.	40	10
73.	98/99 + 101	*	15	5
74.	104	ob.	7,50	2
75.	113	*	12,50	3

Belgique CANTONS DE L'EST

LOT 76 :	1 L. EN FELDPOST DU BATAILLON N ° 37 VERS WEISMES DU 16/06/1917	4,00 EUR
LOT 77 :	1 AVIS DE REEXPEDITION N° 965 TRILINGUE D'EUPEN A LIGNY DU 04/09/1974 T.P. 1584	4,00 EUR

Belgique ENTIERS-POSTAUX

LOT 78 :	1 C.P. N° 13 + T.P. 28 DE MONS A PARIS DU 23/11/1892 TARIF EXACT	3,00 EUR
LOT 79 :	1 C.P. N° 15 DE BXL 5 VERS WÖHLEN (SUISSE) DU 13/04/1893 TARIF EXACT	2,50 EUR

Belgique 1iers VOLS

LOT 80 :	1 C.P. DE BXL A VARSOVIE PAR AVION PUIS BALLON BELGICA DU 14/09/1935 T.P. 386 + TPAér. 6 COUPE GORDON BENNETT 1935 CAT VDB 179	5,00 EUR
LOT 81 :	1 C.P. COURRIER SPECIAL GAND BXL DU 08/09/1946 T.P.Aér. 14 CAT VDB 441	3,00 EUR
LOT 82 :	1 L. « PAR AVION » DE BXL A BUDAPEST DU 13/3/1957 T.P. 992 (S/L 8 EUR) PAR 1 ^{ière} LIAISON SABENA TARIF EXACT CAT VDB 541 C	4,00 EUR

Suisse

LOT 83 :	1 L. EN FRANCHISE DE BERN A KREUZLINGEN DU 06/09/1920	2,50 EUR
LOT 84 :	1 L. (AVEC CONTENU) EN FRANCHISE DE GENEVE A GENEVE DU 10/11/1921	2,50 EUR

France

LOT 85 :	1 L. DE GRISOLLES A BXL DU 12/07/1940 T.P. 375 TARIF EXACT EXPEDITEUR : SOLDAT BELGE DU 3 ^{ème} Rgt AERONAUTIQUE PROBABLEMENT (???) CENTRE DE REGROUPEMENT ARMEE BELGE PAS DE CENSURE	10,00 EUR
LOT 86 :	1 L. DE TOURS A BXL DU 19/04/1941 T.P. 416, 476, 479 ET 485 TARIF EXACT CENSURE DE COLOGNE	5,00 EUR

- 87: 1 L. « PAR AVION » DE BORDEAUX A ABIDJAN DU 26/11/1946 T.P. 761 ET 803
TARIF France/COLONIES EXACT **DUREE 2 MOIS PEU FREQUENT** 3,50 EUR
- 88: 1 C.I. DE PARIS A SOLRE SUR Sambre DU 25/07/1956 OBL MEC. « SOMMET DE
LA TOUR EIFFEL » 3,00 EUR

Allemagne

- 89: 1 C.I. DE STRASBOURG VERS SCLÜTIGHEIM DU 25/06/1917 T.P. 98 CENSURE
ALLEMANDE « VERIFIE ET A ACHEMINER » 4,00 EUR
- 90: 1 C.P. DE BERLIN A VARSOVIE DU 16/06/1923 T.P. 180 (2) ET 243 TARIF EXACT
12^{ème} PERIODE DE L'INFLATION → 4 mois 5,00 EUR
- 91: OCCUPATION RUSSE : 1 L. DE HALLE (SAALE) VERS MERSEBURG DU 21/12/1945
T.P. 79 TARIF EXACT CAT MICHEL 6 EUR 3,00 EUR

Autriche-Hongrie

- 92: 1 E.P. PERFORE S A (SIGMUND ACHER) DE PRAGUE A CREFELD DU 06/01/1899 2,50 EUR
- 93: 1 L. REC PAR AVION EN FRANCHISE DE VIENNE A ETTERBEEK DU 14/01/1991 2,50 EUR

Etats-Unis

- 94: 3 ENV. EN 599 + T.P. 371, 372, 377 ET 390 DE TOLEDO A BXL D'AOUT, SEPTEMBRE
ET OCTOBRE 1940 CENSURE ALLEMANDE FRANKFORT ET MUNICH 4,50 EUR

Yougoslavie

- 95: 1 L. REC. EXPRESS DE BELGRADE A BERLIN DU 31/01/1930 T.P. 173 ET 178 3,50 EUR

Maroc

- 96: 1 C.I. DE TANGER (BUREAU FRANÇAIS) A ELISABETHVILLE DU 14/03/1922
T.P. 85 2,50 EUR

Espagne

- 97: 1 L. PAR AVION DE MADRID A MUNICH DU 22/04/1944 T.P. 578, 671 ET 672 (2)
CENSURE DE MADRID ET DE MUNICH 5,00 EUR
- 98: 1 L. « PAR AVION DE TANGER (BUREAU ESPAGNOL) A BXL DU 15/02/1950
T.P. 772 (2) ET T.P.Aér. 196 3,00 EUR

Congo Belge

- 99: 1 C.I. DE BOMA A BXL DU 14/08/1912 REEXPEDIEE A GODINNE T.P. 55 TARIF
EXACT OBL BXL 1/9/1912 ET ANNEVOIE 2/9/1912 2,50 EUR
- 100: 1 TALON DE RECU DE MANDAT POSTAL INTERNATIONAL DE LULUABOURG
VERS LIEGE DU 22/05/1957 DOC PEU FREQUENT 4,00 EUR

Architecte en chef M. Ivon Falise,
adjoint M. Kondracki



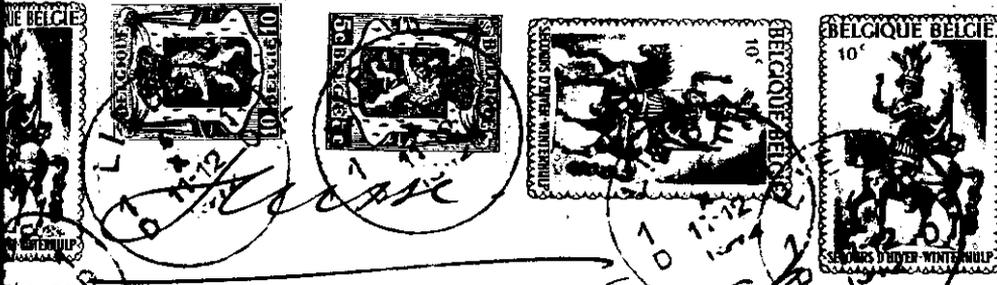
Cette notice de l'Exposition Internationale de Liège 1929
figure sur la carte postale internationale vers Liège 1929

Prinnet

Editeur G. Sentroul - Concessionnaire

*Madame Gaston de
K...
en suite de la réception
de votre lettre*

10



Via Albany

Mme Schull

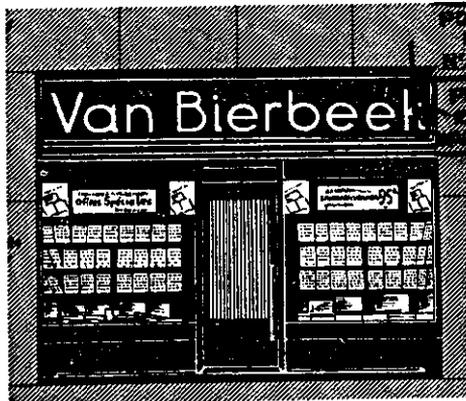
Belleriviersh. 67.

Zurich.



11

13



POSTEZ VOTRE CORRESPONDANCE
DÈS QU'IL EST PRÉPARÉ
ATTENDEZ PAS LE MATIN

POST UW BRIEFWISSEL
VOORDA ZIJ KLAAR
NACHT DE AVONDPOST



Monsieur J. Bergeon

La Chatte Blanche

BOURG S/GIRONDE

Catalogue "PRINET"
Belgique Congo Ruanda 3.-
France, Sarre, Monaco . 3.-
Luxembourg 3.-

Demandez gratuitement

78

Blondine

CARTE POSTALE



CE CÔTÉ EST RÉSERVÉ À L'ADRESSE. — ZIJDE VOOR HET ADRES VOORBEREID

Monsieur Cloris Baudouin
Constructeur électricien
N° 90 Rue Saint-Vincent
Paris

COUPE G. BENNETT 1935

PAR AVION BRUXELLES-VARSOVIE
BALLON "BELGICA" AU-DELA
DE VARSOVIE



80

M. A. ... (partially obscured text)

Au Capitaine Honoraire de l'
Aéronautique Belge
E. DE MUYTER
Légation de Belgique
VARSOVIE (Pologne)

Officiel

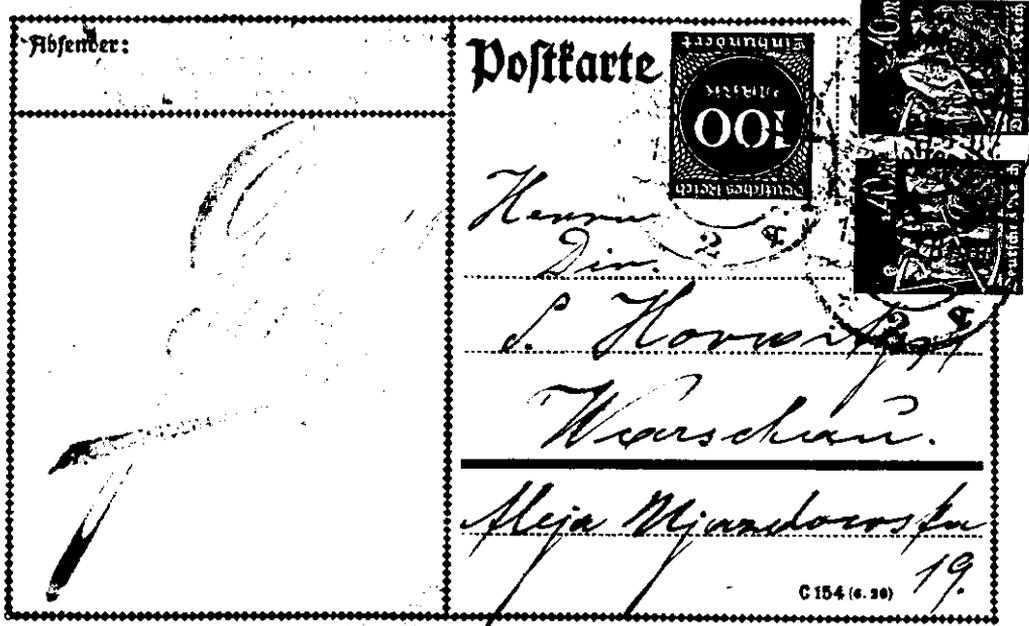
89



Madame Max Baechler,

KREUZLINGEN

Le Président
de la
Confédération Suisse



Par avion



Madame et Monsieur de la Cour a.

Chef de Dépôt - A N

Abidjan

(Côte d'Ivoire)

87



86

André ASSAULT
 INGÉNIEUR AGRICOLE
 Rue de l'Alma, 22
 TOURS (I.-&-L.)
 Téléphone 51-63
 C. P. Nantes 144-11



Monsieur J. Beped,
 45 rue Verhulst 45

Belgique
 Uccle
 Bruxelles

01.	Berlin occid : 123/24	**	8	2,50
02.	132B	ob.	9,75	2,50
03.	France : 1319/22	**	14	4,50
04.	Belgique : 3 cartes postales illustrées Wavre		-	20
05.	3 cartes postales illustrées Wavre		-	15
06.	3 cartes postales illustrées Wavre		-	15
07.	3 cartes postales illustrées Wavre		-	15
08.	3 cartes postales illustrées Wavre		-	6
09.	Belgique : 175	**	110	30
10.	190/210		400	120
11.	211/19		82,50	25
12.	221/33		180	55
13.	237/39		20	7
14.	240/44		16	5
15.	249/53		16	5
16.	254/57		30	10
17.	267/72		90	30
18.	276/88A		75	25
19.	333.34		20	7
20.	335/40 + 341		25	8
21.	353/55		135	45
22.	385		17,50	6
23.	401/03		13	4
24.	418A/26 + 427		3,50	1
25.	446		6,50	2
26.	477A		16	5
27.	478		32,50	11
28.	BF 7		105	30
29.	Belgique : 6 Distribution 65	ob.	37	10
30.	38 sur lettre		25	8
31.	Léopold II 2 fr non dentelé	(*)	140	30
32.	36 oblit. centrale	ob.	18	4,50
33.	132/34	**	335	115
34.	149 (4)	*	96	35
35.	150/60	**	325	120
36.	214B (dent. 11 x 11 1/2)		60	20
37.	291 C		35	13
38.	404/06		20	7,50
39.	582 BA		120	45
40.	1385/88 Non dentelés		55	16
41.	1978/82 feuillets ministériels		185	60
42.	C 1/15		60,50	18
43.	C 29 A		110	39
44.	S 56 B (16 dents)		50	17,50
45.	Belgique : catalogue entiers postaux - édition 1982		-	5
46.	catalogue aérophilatélie E. Vandenbauw		-	6
47.	marques postales préphilatéliques - L. Herlant		-	10
48.	Reflets philatélie Belgique et Congo		-	15

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa

Par années - séries complètes ** / * / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés

F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»
expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART

rue Charles Harmegnies, 14

7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.

1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157

Tél. : 010/24.13.13